



Programme de transport écoénergétique de marchandises – Formulaire d'accueil de demande pour le volet 2

Section A : Renseignements sur le demandeur et le projet proposé

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lignes directrices à partir de la page 7.

1. Renseignements sur l'entreprise (obligatoire)

Nom de l'entreprise		Nom commercial légal		Numéro de l'entreprise	
---------------------	--	----------------------	--	------------------------	--

1.1 Adresse du siège social de l'entreprise canadienne

N° de bureau	N° d'édifice	Nom de la rue		Ville	Province/terr.	Code postal
--------------	--------------	---------------	--	-------	----------------	-------------

1.2 Coordonnées

Nom de la personne-ressource		Titre	Numéro de téléphone	Courriel
------------------------------	--	-------	---------------------	----------

1.3 Renseignements sur le signataire autorisé en matière financière

Nom du signataire autorisé		Titre	Numéro de téléphone	Courriel
----------------------------	--	-------	---------------------	----------

2. Profil du parc de véhicules de l'organisation (obligatoire)

Nombre de camions dans les classes 2B, 3 et 4	Nombre de camions dans les classes 5 et 6	Nombre de camions dans les classes 7 et 8	Nombre de remorques
Années	Années		

Quel est l'âge moyen des camions de l'organisation? Quel est le cycle de vie moyen des camions de l'organisation? Types de carrosserie des camions

3. Composition du personnel

%	%	
Pourcentage (%) du personnel autochtone employé	Pourcentage (%) de femmes employées dans des fonctions non administratives	Nombre total d'employés

4. Détails du projet (obligatoire)

Conversion d'un véhicule (remotorisation)	Achat	Pratiques exemplaires en matière de logistique	(aaaa/mm/jj) Quand l'évaluation énergétique approfondie du parc de véhicules ci-jointe a-t-elle été réalisée?
Pour quel type d'activité de projet présentez-vous votre demande? Sélectionnez toutes les réponses pertinentes.			
Quel est le coût total du projet?	Quel montant en dollars demandez-vous à RNCAN?		Le(s) projets obtiendront-ils tout autres financements provenant d'autres sources (gouvernementales, privées ou autres)?

4.1 Détails du projet : « Remise en état » (s'il y a lieu)

		Quelles sont les solutions technologiques proposées pour ce projet?		
N° de camions proposés	Quels sont la classe et le type de camion(s)?	Marque	Technologie utilisée	Type de carburant

4.2 Détails du projet : « Achat »(s'il y a lieu)

		Quels types de véhicules seront achetés dans le cadre du projet proposé?		
N° de camions proposés	Classe et type de camion?	Année	Marque	Modèle

**4.3 Détails du projet : « Pratiques logistiques exemplaires »(s'il y a lieu)**

Quelles sont les catégories de pratiques exemplaires en matière de logistique choisies?
(Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)

Gestion du fret

Réduire les kilomètres inutile

Logiciel innovateur

Quelles sont les solutions technologiques proposées pour ce projet?

Nº de camions concernés

4.4 Description du projet

**4.5 Résultats et avantages****5. Expérience de l'organisation (obligatoire)**

		Oui	Non
Gamme de prestations de services et nombre d'années d'activité (internationale/nationale/provinciale/locale)	Taille totale du parc de véhicules de l'entreprise	En matière de kilomètres parcourus par votre flotte, au moins 50 % de ces kilomètres le sont-ils au Canada?	



5.1 Mandat de l'organisation

5.2 Suivi des données de consommation de carburant

**6. État de préparation de l'organisation (obligatoire)****6.1 État de préparation financière****6.2 Engagement concernant le carburant de remplacement**

L'organisation s'engage-t-elle à utiliser au moins 40 %, en moyenne, de carburants renouvelables ou non fossiles jusqu'au 31 mars 2027?

Oui

Non

Remarque : Il s'agit d'un critère obligatoire pour les projets d'achat de véhicule(s) à faible émission de carbone de s'engager à utiliser un mélange de carburant renouvelable ou non fossile d'au moins 1 % en moyenne.



7. Déclaration des actions en justice en cours (obligatoire)

Le demandeur, ses sociétés mères ou l'un de ses partenaires font-ils actuellement l'objet d'une action en justice, y compris toute éventuelle perte financière connexe qui pourrait avoir une incidence sur la réalisation de ce projet?

Oui

Non

La personne signataire ci-dessous atteste qu'elle a le pouvoir de signer un accord de contribution juridiquement contraignant entre RNCan et le promoteur du projet.

Signature

Nom en caractères d'imprimerie

Titre

Date

8. Attestation du demandeur (obligatoire)

En soumettant cette proposition :

Le demandeur atteste qu'il est un bénéficiaire admissible qui propose un projet admissible. Il comprend et reconnaît qu'il n'a pas de relations d'affaires dans des pays ou de transactions effectuées dans des pays auxquels le Canada a imposé des sanctions économiques, avec des personnes auxquelles le Canada a imposé des sanctions économiques ou avec des entités contrôlées par des personnes auxquelles le Canada a imposé des sanctions économiques. Toute source de financement (en espèces ou en appui non financier) décrite dans la proposition par le demandeur et ses partenaires et collaborateurs doit être disponible pour engagement au moment de la signature de l'accord de contribution par les représentants dûment autorisés du demandeur du projet et de ses partenaires et collaborateurs. Tout renseignement de nature exclusive ou confidentielle transmis dans le cadre de la soumission par une partie est transmis avec l'approbation de cette partie. Les examinateurs fédéraux sont assujettis aux obligations prévues par la *Loi sur l'accès à l'information* et par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en matière de gestion de données confidentielles. Le demandeur comprend et reconnaît qu'au cas où le projet serait accepté pour un cofinancement par le Programme, RNCan ne se soumet à aucune responsabilité ou obligation ni à aucun engagement relativement à une contribution financière au projet jusqu'à la signature d'un accord de contribution écrit par les deux parties et, de plus, que tout coût encouru ou toute dépense engagée par le demandeur avant la signature de l'accord de contribution écrit par les deux parties relève de la seule responsabilité du demandeur, sans aucune obligation de la part de RNCan. Il comprend et reconnaît que les officiers de RNCan ne recevront pas de demande formulée par les promoteurs de projet en vue d'examiner ou de revoir les décisions prises par RNCan relativement à l'approbation d'un projet. Il comprend et reconnaît que RNCan se réserve le droit de modifier ou d'annuler le processus actuellement prévu, et ce, à sa discrétion exclusive. Il comprend et reconnaît qu'il est interdit aux députés d'être partie ou de participer aux accords de contribution ou de participer aux bénéfices qui en découlent. Il reconnaît que RNCan peut recueillir, utiliser et partager la documentation d'un demandeur préparée dans le cadre de l'administration du programme. RNCan peut utiliser et partager ces renseignements afin d'évaluer l'admissibilité du demandeur et du projet proposé auprès d'autres ministères ou organismes du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux ou territoriaux en vue d'étudier les possibilités de cofinancement et de vérifier les limites du cumul totales du gouvernement. La personne signataire ci-dessous atteste qu'elle a le pouvoir de signer un accord de contribution juridiquement contraignant entre RNCan et le promoteur du projet.

La personne signataire ci-dessous atteste qu'elle a le pouvoir de signer un accord de contribution juridiquement contraignant entre RNCan et le promoteur du projet.

Signature

Nom en caractères d'imprimerie

Titre

Date

9. Liste de distribution (facultatif)

Souhaitez-vous être ajouté à notre liste de distribution qui fournit les renseignements les plus récents sur les volets 1 et 2 du Programme de transport écoénergétique de marchandises?

Oui

Non

**Section A : Lignes directrices concernant les renseignements sur le demandeur et le projet proposé**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers le Programme de transport écoénergétique de marchandises –

Volet 2. Nous sommes heureux de constater que de plus en plus d'organisations, comme la vôtre, s'efforcent de rendre le transport de marchandises plus écoénergétique.

Veuillez consulter les lignes directrices et clarifications supplémentaires ci-dessous pour vous guider lors de la rédaction de votre demande.

Nous vous rappelons que pour que votre demande soit considérée comme complète, vous devez joindre les documents suivants à votre demande :

- Évaluation énergétique approfondie du parc de véhicules
- Formulaire de demande comprenant l'intégration du budget, du calendrier, de la divulgation des risques et du tableau d'attestation;
- Devis pour l'installation du système de substitution de carburant proposé sur un véhicule actuellement utilisé/pour l'achat d'un nouveau camion à carburant de remplacement à faible teneur en carbone/pour la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de logistique;
- Preuve de l'existence de sources de financement (y compris toute contribution de l'organisation au projet);
- Preuve de la constitution en société de l'organisation et de son numéro d'entreprise.

1. Renseignements sur l'entreprise

Assurez-vous que tous les champs de cette section sont remplis. Toute information incomplète ou manquante entraînera l'exclusion immédiate du processus concurrentiel. Veuillez-vous reporter à notre [site Web](#) pour voir la liste des demandeurs admissibles et non admissibles.

2. Profil du parc de véhicules de l'organisation

Assurez-vous que tous les champs de cette section sont remplis. Toute information incomplète ou manquante entraînera l'exclusion immédiate du processus concurrentiel. L'évaluation énergétique approfondie du parc de véhicules constitue une bonne source de renseignements pour cette section.

* Notez que nous définissons le cycle de vie d'un parc de véhicules comme le nombre moyen d'années pendant lesquelles les camions de l'organisation sont en service.

3. Composition du personnel

Ce champ est facultatif, mais il convient de noter que des points de mérite supplémentaires seront accordés aux organisations qui peuvent démontrer qu'un pourcentage plus élevé d'autochtones et de femmes occupent des fonctions non administratives au sein de leur organisation.

4. Détails du projet

Assurez-vous que tous les champs de cette section sont remplis. Toute information incomplète ou manquante entraînera l'exclusion immédiate du processus concurrentiel.

Veuillez noter que des points de mérite supplémentaires seront attribués aux organisations :

- qui peuvent expliquer clairement comment elles amélioreront le parc de véhicules de l'organisation et réduiront la consommation de diesel;
- qui peuvent fournir une estimation des économies de carburant en litres et une estimation des réductions d'émissions de CO₂;
- qui peuvent fournir des données relatives à la réduction attendue des émissions de GES;
- qui expliquent les avantages supplémentaires pouvant résulter de ce projet.

5. Expérience de l'organisation

Assurez-vous que tous les champs de cette section sont remplis. Toute information incomplète ou manquante entraînera l'exclusion immédiate du processus concurrentiel.

Veuillez noter que des points de mérite seront attribués :

- aux demandeurs qui peuvent démontrer leur capacité à rendre compte des indicateurs du programme avec une plus grande précision;
- aux organisations qui peuvent démontrer un intérêt plus vaste pour l'écologisation de leurs parcs de véhicules et aux organisations qui exercent leur activités principalement au Canada.

6. État de préparation de l'organisation

Assurez-vous que tous les champs de cette section sont remplis. Toute information incomplète ou manquante entraînera l'exclusion immédiate du processus concurrentiel.

7. Déclaration des actions en justice en cours

Assurez-vous que tous les champs de cette section sont remplis. Toute information incomplète ou manquante entraînera l'exclusion immédiate du processus concurrentiel.

8. Attestation du demandeur

Assurez-vous que tous les champs de cette section sont remplis. Toute information incomplète ou manquante entraînera l'exclusion immédiate du processus concurrentiel.

9. Liste de distribution

Veuillez noter que cette section est facultative. Si vous souhaitez être tenu au courant des changements et des nouvelles concernant le programme, veuillez sélectionner « Oui » et nous ajouterons les coordonnées du demandeur à notre liste de distribution.

Veuillez passer à la section B : Budget, calendrier et déclaration des risques et tableau d'attestation à la page suivante.

Page suivante



Section B : Budget du projet, calendrier et atténuation des risques

10. Budget du projet

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lignes directrices à partir de la page 12.

BUDGET PROPOSÉ	Exercice 1 2025-2026	Exercice 2 2026-2027	TOTAL
Financement demandé à RNCAN			
DÉPENSES ADMISSIBLES			
Salaires et avantages sociaux			
Services professionnels			
Frais de déplacement raisonnables			
Dépenses en capital			
Frais de location			
Frais de permis et de licence			
TPS, TVP ou TVH, nette de tout remboursement de taxes auquel le bénéficiaire est admissible			
Les frais généraux directement en rapport avec le projet seront admis jusqu'à un maximum de 15 % des dépenses admissibles.			
Total par exercice :			

COÛTS NON ADMISSIBLES	2025-2026	2026-2027	TOTAL
DÉPENSES NON ADMISSIBLES			
COÛTS EN APPUI NON FINANCIER			
Total des coûts non admissibles			
COÛT TOTAL DU PROJET			

FINANCEMENT OBTENU POUR LE PROJET	En espèces	ÉTAT	POURCENTAGE (%)
Contributions			
Contributions du secteur privé			
Promoteur			
Total des contributions du privé			
Contributions du gouvernement			
RNCAN			
Total des contributions du gouvernement			
Total des contributions			



11. Calendrier du projet

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lignes directrices à partir de la page 12.

Tâche	Principaux jalons	Date de début (jj/mm/aa)	Date de fin (jj/mm/aa)	Coût approximatif	Précisions/notes

12. Atténuation des risques

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lignes directrices à partir de la page 12.



10. Budget

Veuillez présenter un budget de projet décrivant les coûts par exercice du gouvernement fédéral (du 1^{er} avril au 31 mars).

Indiquez la source de toute contribution en espèces ou en appui non financier au projet en remplissant les cellules colorées en bleu. Vous devez faire état de toutes les sources de financement, y compris les contributions gouvernementales. Fournissez le montant de la contribution à côté du nom de la source de financement.

REMARQUES :

1 – Au minimum, chaque demandeur doit démontrer qu'il a déjà obtenu le financement nécessaire pour sa part des coûts du projet.

2 – Assurez-vous que les « Coût total du projet » et les « Total des contributions » sont les mêmes dans chaque tableau.

3 – Si vous ajoutez des lignes, assurez-vous que les totaux et les sommes incluent ces lignes ajoutées.

4 – La date d'achèvement d'un projet peut être prolongée au-delà du 31 mars 2027, mais toutes les dépenses admissibles au remboursement doivent avoir été engagées avant cette date. Veuillez noter que la date de fin du projet ne peut excéder le 31 mars 2029.

5 – Les exercices financiers de RNCAN vont d'avril à mars, le financement par exercice financier devrait correspondre aux exercices financiers de RNCAN.

- Du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 (exercice 2025-2026)
- Du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027 (exercice 2026-2027)

11. Calendrier du projet

Dressez la liste des principales activités dans l'ordre chronologique, en indiquant les dates de début et de fin prévues. Veuillez noter que chaque activité inscrite dans ce calendrier doit être présentée dans le rapport.

Le calendrier du projet doit être clair et réalisable. Le projet doit présenter un calendrier avec des phases (jalons) et doit être achevé au plus tard le 31 mars 2029.

Des points de mérite seront attribués aux demandeurs qui sont en mesure de fournir un calendrier raisonnable pour leur projet, en indiquant les principaux jalons, en précisant le calendrier des dépenses prévues et en ayant un projet s'achevant au plus tard le 31 mars 2027.

12. Atténuation des risques

Décrivez tous les risques pour le projet et/ou les circonstances susceptibles d'avoir une incidence négative sur la réalisation des objectifs du projet ou d'entraîner des retards. Dressez une liste des stratégies d'atténuation des risques déterminés, le cas échéant. Les demandeurs doivent fournir un **minimum de 5 risques**. (L'absence de liste des risques éventuels se traduira par une cote de 0.) Tous les projets doivent tenir compte d'un certain niveau de risque.

Légende de probabilité

- Faible : peu probable;
- Moyenne : probabilité modérée;
- Élevée : très probable.

RAPPEL : La date d'achèvement d'un projet peut être prolongée au-delà du 31 mars 2027, mais toutes les dépenses admissibles au remboursement doivent avoir été engagées avant cette date. Veuillez noter que la date de fin du projet ne peut excéder le 31 mars 2029.

Des points de mérite seront attribués aux demandeurs qui peuvent clairement décrire les risques et les mesures d'atténuation mises en place pour garantir la réussite du projet et son achèvement avant le 31 mars 2027.